COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
MARDI 9 JUIN 2026

PRÉSENTS POUR LA VILLE : Elyes Nefzaoui : Adjoint au maire délégué à l'habitat, au logement, à la défense des locataires et à la promotion du logement social, élu du quartier**, Méziane Idiri, :** gestion urbaine de proximité

ABSENTS EXCUSÉS :

Loline Bertin : adjointe au maire à la sécurité, à la médiation, à la prévention et à la brigade propreté et environnement, élue de quartier, **Annie Piergentili, Pascale Sauvage** : collectif d'animation du conseil de quartier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 19

THEMES A VENIR :

Ce sujet n'avait pu être traité lors du dernier conseil de quartier faute de temps. Le collectif d'animation propose aux personnes présentes de suggérer des thèmes (en dehors des sujets récurrents comme la propreté ou le stationnement) à aborder en conseil de quartier. Devant l'absence de souhait il est proposé d'en reparler à l'Automne.

RATS :

Une nouvelle fois, les personnes présentes dénoncent la présence massive de rats. La Présidente de l'amicale CNL du Clos Français signale leur présence jusque dans les cours des écoles. Un enfant a même été vu jouer avec un rat.

Lors de l'arpentage « Diagnostic en marchant » du 3 juin, où était présent le service hygiène de la ville, nous avons appris la présence d'un prestataire pour la dératisation. Devant l'urgence de la situation et en attendant la signature d'un contrat avec une nouvelle société, la ville a fait le choix de passer temporairement par un prestataire ' hors marché'. Une opération de dératisation devrait avoir lieu au début de l'été. Des interrogations sur les méthodes employées ont été posées. M.Idiri va se renseigner. Une Membre du collectif d'animation suggère de voir s'il est possible que tous les acteurs concernés (ville, bailleurs sociaux, copropriétés,) utilisent un même prestataire. Notre élu de quartier répond que chacun a un contrat dans la durée et probablement pour plusieurs sites, cela semble donc difficile. L'essentiel réside dans une opération bien coordonnée.

Il est impossible de dissocier la présence de ces rongeurs des questions de propreté. Les incivilités sont de nouveau soulignées : sacs poubelles et autres déchets posés hors des PAVES, encombrants déposés en dehors des jours prévus (dépose le dimanche soir pour ramassage le lundi), morceaux de pain jetés sur les espaces extérieurs. Tout cela favorise la prolifération des rats.

En ce qui concerne les PAVES, nous soulignons leur manque de nettoyage, lorsqu'ils sont détériorés, l'absence de réparation ou changement (rue Adrienne Maire pour exemple). Nous notons également les difficultés qu'il peut y avoir pour les vider, à cause des stationnements sauvages qui entrave la collecte. Des personnes posent aussi la question de la fréquence trop faible du vidage de certains PAVES jaunes (tri sélectif).

DIAGNOSTIC EN MARCHANT :

Dans le cadre de la politique de la ville Le mercredi 3 Juin a eu lieu l'arpentage ' Diagnostic en marchant', destiné entre -autre à vérifier l'usage de l'abattement de 40 % de la taxe foncière sur le bâti à laquelle peuvent prétendre les bailleurs sociaux (TFPB). Cet arpentage s'est déroulé sur la partie Clos Français et la partie La Noue.

M.Idiri précise qu'un compte rendu sera fait à la rentrée. Plusieurs personnes ayant participé à cet arpentage soulignent la présence de madame la sous-préfète, de madame la déléguée du préfet pour Montreuil, de nombreux élus et représentants des services de la ville, de plusieurs représentants des bailleurs sociaux, et des acteurs locaux comme le conseil de quartier et le conseil citoyen, les amicales de locataires CNL square Lénine, Delpeche-Libération et Clos Français.

M.Idiri explique que les attentes des représentantes du préfet et celles des habitants ne sont pas forcément les mêmes. Pour les premiers c'est essentiellement l'utilisation de la TFPB. Pour les seconds le champ des observations est beaucoup plus vaste.

Pour l'utilisation des budgets dégagés par le dispositif TFPB E.Nefzaoui signale que l'attention est surtout portée sur un plan d'action autour de 7 axes (amélioration du cadre de vie, la sécurité, développement du tissu associatif entre- autre). Il est aussi rappelé que les déclarations d'actions des bailleurs ne correspondent pas toujours à ce que retient l'administration fiscale.

Les représentantes du préfet souhaitent un recueil plus précis sur les actions menées dans le cadre de cette exonération. Pour elles les financements liés à cette exonération ne doivent pas servir à traiter des problématiques qui perdurent mais être un plus pour les conditions de vie des habitants. Notre élu de quartier précise qu'il existe bien un document standardisé communiqué à la sous -préfète mais dont les indicateurs chiffrés manquent de précision.

Les présidentes d'amicales de locataires précisent qu'avec le bailleur Logirep, il y a une certaine clarté et des réunions sur l'utilisation de cet argent. Ce qui n'est pas le cas avec Est Ensemble Habitat. De nombreux habitants ignorent ce système. L'Importance des amicales de locataires est une nouvelle fois soulignée, elles sont sur ce type d'action parmi les principales interlocutrices des bailleurs. Pour finir sur ce sujet E.Nefzaoui rappellent que les bailleurs n'ont pas d'obligation à souscrire à ce dispositif.

ECLAIRAGE :

Une panne sur le cœur de la Noue a été signalé le 7 juin, elle a été provoquée par un véhicule ayant heurté un lampadaire. En partie résolu le 8 juin, le problème devrait être solutionné complètement dans la semaine. Concernant les problèmes relevés lors des arpentages de Mars dernier, des interventions ont eu lieu mais de nombreux dysfonctionnements subsistent. Au Clos Français certaines zones sont dans le noir. M.Idiri annonce que des opérations sont programmées. A la Noue vers le secteur du square Jean Zay et de la boulangerie installée l'été dernier, les éclairages sur la barre d'immeuble ne fonctionnent pas ou retombent en pannes au bout de 2 ou 3 jours. Plusieurs habitants disent les avoir vu fonctionner en plein jour. Un rappel va être fait à Est Ensemble Habitat dont dépendent ces luminaires. Une personne parle du manque d'analyse des pannes, ce qui expliquerait leur répétition. Tout le monde semble d'accord pour dire que malgré plusieurs interventions, il reste beaucoup à faire pour arriver à une situation correcte.

DIVERS :

Une personne signale à nouveau le trou sur la voix de circulation rue Moise Blois avant qu'elle ne rejoigne la rue des Clos Français. Ce trou apparu lors des travaux au Clos Français est parfois rebouché mais le revêtement goudron n'a jamais été refait. Le trou se reforme régulièrement.

Les plaques métalliques de la passerelle située près du secours catholique sont en très mauvais état et certaines se soulèvent, représentant un réel danger pour les nombreuses personnes empruntant ce passage situé derrière l'arrêt de bus du Clos Français. Cette situation a déjà été signalée par une habitante. M.Idiri répond que la remontée d'information a été faite auprès des services de la ville.

Un habitant signale aussi une dalle sortie de son emplacement au croisement de la rue Adrienne Maire et du mail piéton au niveau de l'angle du bâtiment Logirep en chantier, situation probablement créée par le passage des engins de chantier. Cette situation peut être particulièrement dangereuse pour des personnes mal voyantes, où ayant des problèmes de mobilité.

Une habitante a envoyé un mail au conseil de de quartier pour signaler des nuisances sonores se prolongeant tard dans la nuit en provenance du secteur parc des Guilands-Jean Moulin. Plusieurs personnes confirment mais disent avoir du mal à localiser le lieu. Une personne présente dit qu'effectivement il y a des moments festifs organisés au parc la nuit.
Une personne parle aussi du succès grandissant du parc. Beaucoup de gens y promènent leur chien en liberté, ce qui est interdit en dehors des cani-parc. Certains chiens se montent agressifs entre eux ou envers les promeneurs. Plusieurs personnes confirment ce problème même si les éco-gardes interviennent auprès des propriétaires. La présence de personnes avec des appareils sonores puissants est aussi soulignée.
Le parc des Guilands-Jean Moulin étant un parc départemental, ces signalements seront remontés au niveau du département.

Ascenseurs square Lénine : La Présidente de l'amicale CNL des locataires signale que suite aux pannes à répétition des ascenseurs une réunion a enfin été obtenue pour essayer de mettre à plat tous les éléments de ce dossier.

Le collectif d'animation souhaite de bonnes vacances aux habitants de la Noue le Clos Français.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER :
MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 A 20 h
MAISON DE QUARTIER ANNIE FRATELLINI

Un droit de réponse est ouvert à toute personne physique ou morale, nommément citée ou pas.
et nous nous engageons à le publier.